



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 121840

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes de bien vouloir lui faire connaître l'état d'avancement des négociations entre partenaires sociaux, concernant l'âge de la retraite des personnes exerçant un métier dit pénible, prévues par la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121840

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3491